

CHAMPIONNATS NATIONAUX FCD  
de VOLLEY-BALL 4 x 4 FEMMES  
et 4 x 4 HOMMES  
du 29 au 31 mai 2026  
à LUXEUIL-les-BAINS (Haute-Saône)

N° 0286/FCD/Activités/Sports

Affaire suivie par :

Jean-Luc BRACONNIER, CTSN Volley-ball - ☎ : 06.66.55.09.01 - ✉ [j.l.braconnier@lafederationdefense.fr](mailto:j.l.braconnier@lafederationdefense.fr)

Catherine MACQUET, bureau activités sportives - ☎ : 01.79.86.34.88 - ✉ [c.macquet@lafederationdefense.fr](mailto:c.macquet@lafederationdefense.fr)

NOTE D'ORGANISATION  
des PHASES FINALES NATIONALES

Référence : Règlement technique du championnat national de Volley diffusé sous le n° 0552/FCD/Activités/Sports du 09 octobre 2025

Pièces jointes :

- Annexe 1 : Dispositions logistiques (sous la responsabilité de la ligue organisatrice)
- Annexe 2 : Dispositions techniques (sous la responsabilité du CTSN)
- Annexe 3 : Dispositions administratives et financières (sous la responsabilité des services de la FCD)
- Annexe 4 : Déroulement de la compétition et du séjour
- Annexe 5 : Plans de situation
- Annexe 6 : Communication et partenariat



Toute modification ayant lieu entre la date de parution de la présente note et le premier jour de la manifestation, fait l'objet d'une note complémentaire et d'une mise en application immédiate.

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex  
Téléphone : 01.79.86.34.86 - PNIA : 861.947.34.86 - Courriel : [contact@lafederationdefense.fr](mailto:contact@lafederationdefense.fr)  
[www.lafederationdefense.fr](http://www.lafederationdefense.fr)

Agrément n° MJSK0470228A (JO du 20 novembre 2004) du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative  
Reconnue d'utilité publique par l'ordonnance n° 2015-904 du 23 juillet 2015  
Membre du comité national olympique et sportif français

## I. ORGANISATION GÉNÉRALE

Les phases finales des championnats nationaux FCD de Volley-ball 4 x 4 Femmes et 4 x 4 Hommes se déroule du vendredi 29 au dimanche 31 mai 2026 à LUXEUIL-les-BAINS (70).

L'organisation de cette manifestation est confiée à la ligue Bourgogne - Franche-Comté de la FCD avec le soutien du CSA de la Base aérienne 116 de Luxeuil - Saint-Sauveur (380-04-A).

Les matchs se jouent dans le gymnase du **Complexe sportif intercommunal « Les Merises »** - Rue Marcel Donjon - 70300 Luxeuil-Hes-Bains (GPS : 47.82588, 6.37464).

**NOTA** : Pas de mixité possible dans une même équipe.

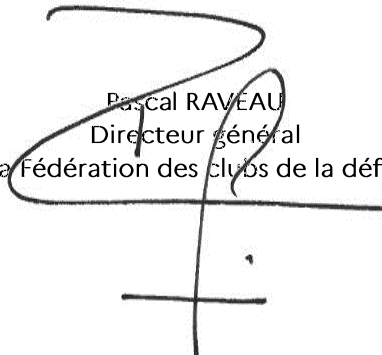
## II. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les compétiteurs doivent impérativement détenir et présenter la licence de la FCD 2025/2026, au titre du club qu'ils représentent.

En cas de non-présentation de ce document, la participation au championnat est refusée et ne donne droit à aucun remboursement de frais de déplacement et d'inscription.

Un duplicata de la licence peut être imprimé directement par le club ou le licencié dans son espace adhérent "SYGELIC".

Les modalités pratiques logistiques, techniques, organisationnelles, administratives et financières de cette manifestation sportive sont annexées en pièces jointes.

  
Pascal RAVEAU  
Directeur général  
de la Fédération des clubs de la défense

### Destinataires (via SYGEMA) :

- Président(e)s des clubs qualifiés/FCD
- Responsables des équipes des clubs qualifiés/FCD
- Président(e)s de ligues/FCD
- Conseillers techniques sportifs régionaux "Volley-ball"/FCD (*sous couvert des présidents de ligue*)

### Copies à (par courriel) :

- Comité directeur/FCD
- Conseiller technique sportif national "Volley-Ball"/FCD
- Responsable du club support
- Directeur technique Sport-Formation/FCD
- Directeur technique Sport-Formation adjoint/FCD
- Bureau activités sportives/FCD
- Bureau finances/FCD
- Bureau comptabilité/FCD
- Bureau communication/FCD

**ANNEXE 1**  
**DISPOSITIONS LOGISTIQUES**  
 sous la responsabilité de la ligue organisatrice

**PHASES FINALES CHAMPIONNATS NATIONAUX FCD**  
**de VOLLEY-BALL 4 x 4 FEMMES et 4 x 4 HOMMES**  
**du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)**

**1. COORDONNÉES DES ORGANISATEURS**

Ligue organisatrice	Club support
<p>Ligue Bourgogne – Franche-Comté de la FCD                      Impasse Hélène Boucher                      21600 OUGES                      ☎ : 03.80.65.20.73                      ✉ : <a href="mailto:liguebfc@lafederationdefense.fr">liguebfc@lafederationdefense.fr</a></p> <p>➤ <u>Président de la ligue</u> : Michel DESROCHES                      📱 : 06.18.57.85.04                      ✉ : <a href="mailto:m.desroches@lafederationdefense.fr">m.desroches@lafederationdefense.fr</a></p> <p>➤ <u>Président de la commission sportive de la ligue</u> :                      Louis PACCHIANA                      📱 : 06.13.75.67.75                      ✉ : <a href="mailto:loulou21@wanadoo.fr">loulou21@wanadoo.fr</a></p>	<p>CSA de la BA 116 de Luxeuil (380-04-A)                      Avenue Guynemer                      70300 SAINT-SAUVEUR                      ☎ : 03.70.56.10.00                      ✉ : <a href="mailto:clubsba.ba116@gmail.com">clubsba.ba116@gmail.com</a></p> <p>➤ <u>Président du club support</u> :                      Laurent MAUGET-ROUSSEAU                      📱 : 07.77.31.03.18                      ✉ : <a href="mailto:l.mauget@yahoo.fr">l.mauget@yahoo.fr</a></p> <p>➤ <u>Responsable de la section</u> : Julian PERES                      📱 : 06.12.25.29.01                      ✉ : <a href="mailto:boiteajulian@gmail.com">boiteajulian@gmail.com</a>                      ou <a href="mailto:julian.peres@intradef.gouv.fr">julian.peres@intradef.gouv.fr</a></p>
<p>Conseiller technique sportif national                      Volley-ball de la FCD (CTSN)</p>	<p>Conseiller technique sportif régional                      Volley-ball de la FCD (CTSR)</p>
<p>Jean-Luc BRACONNIER                      📱 : 06.66.55.09.01                      ✉ : <a href="mailto:j.braconnier@lafederationdefense.fr">j.braconnier@lafederationdefense.fr</a></p>	<p>Jean-Luc BRACONNIER                      📱 : 06.66.55.09.01                      ✉ : <a href="mailto:j.braconnier@lafederationdefense.fr">j.braconnier@lafederationdefense.fr</a></p>

**2. DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION et DU SÉJOUR**

Le programme est détaillé en annexe 4.

**3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES**

**3.1. Transport**

Aucun accueil en gare n'étant prévu, les participants doivent être autonomes pour leurs déplacements.

Le transport collectif est à privilégier (co-voiturage, véhicule 9 places, car).

### 3.2. Accueil

L'accueil des participants a lieu le **vendredi 29 mai 2026**, de **13h00 à 14h00** au **Complexe sportif intercommunal « Les Merises »** - Rue Marcel Donjon - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.82588, 6.37464).

**Attention : Début des rencontres prévue à 15h00 après le tirage au sort des poules.**

À cette occasion, les compétiteurs doivent obligatoirement être en possession et présenter :

- la licence FCD, saison 2025/2026,
- une pièce d'identité officielle en cours de validité avec photo.

### 3.3. Hébergement et alimentation

#### 3.3.1. Hébergement

Les compétiteurs sont logés dans les hôtels suivants :

- **Hôtel CERISE Luxeuil-les-Sources** - 2, avenue Jean Moulin - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.82196205388193, 6.378349393370749).
- **Hôtel Mercure Hexagone** - 19, avenue Labiénus - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.817400, 6.373671).

#### 3.3.2. Alimentation

Durant le championnat, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont pris au **Complexe sportif intercommunal « Les Merises »** - rue Marcel Donjon - 70300 Luxeuil-les-Bains.

Le dîner de gala a lieu à l'**Espace Labiénus** - 23, avenue Labienus - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.81629, 6.37333).

Les frais inhérents aux repas ne sont pris en charge que sur le lieu de la compétition.

Les participants doivent **impérativement** indiquer leurs demandes d'hébergement et de repas lors de leur inscription sur **SYGEMA** ainsi que mentionner toute allergie alimentaire et la personne avec laquelle ils souhaitent partager leur chambre.

Les clubs n'acceptant pas les propositions faites par l'organisateur ne peuvent prétendre au remboursement des frais engagés de leur propre initiative.

### 3.4. Tenues/Équipements

Sur le site de la compétition, une tenue adaptée, correcte et règlementaire est exigée.

Chaque compétiteur porte **OBLIGATOIREMENT** un numéro de maillot imprimé ou brodé côté cœur et aussi dans le dos.

### 3.5. Cérémonie de remise des récompenses

Il est rappelé que **la remise des récompenses est une cérémonie officielle et que tous les compétiteurs doivent obligatoirement y être présents.**

Toute absence non autorisée est considérée comme abandon de titre et de récompense.

### 3.6. Dispositif prévisionnel de secours

Le soutien santé de la manifestation est assuré conformément au règlement médical de la FCD (cf. titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé doit répondre aux conditions préconisées par :

- la réglementation de la fédération délégataire ;
- la réglementation de droit public ;
- l'autorité d'accueil ;
- le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'évènement sportif ou par le conseiller technique sportif national, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

Il est assuré par le 18 ou le 112.

### 3.7. Lutte contre le dopage

Tel que défini en l'article 4 de l'annexe 6 du règlement technique rappelé en référence

**ANNEXE 2**  
**DISPOSITIONS TECHNIQUES**  
sous la responsabilité du conseiller technique sportif national (CTSN)

**PHASES FINALES CHAMPIONNATS NATIONAUX FCD**  
**de VOLLEY-BALL 4 x 4 FEMMES et 4 x 4 HOMMES**  
**du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)**

**4. ORGANISATION TECHNIQUE**

**4.1. Jury technique**

Afin de contrôler la régularité du championnat, et traiter les éventuels litiges et problèmes disciplinaires qui pourraient avoir des conséquences sur la suite de la compétition, un jury technique est créé. Il est composé :

- du président de la ligue organisatrice ;
- du président de la commission sportive de la ligue organisatrice ;
- d'un arbitre.

Par dérogation, des sanctions (suspension d'un joueur pour brutalités ou insultes, par exemple) peuvent être prises sur place par le jury technique, uniquement si elles ont une incidence sur la suite de la compétition

**4.2. Déroulement des compétitions de la phase finale**

Une réunion technique avec les arbitres et les responsables d'équipes a lieu le jour de l'arrivée, en début d'après-midi à 14h15, sous la responsabilité du CTSN.

Le tirage au sort des deux poules a lieu au cours de cette réunion qui précise aussi les points de règlements particuliers et les attitudes attendues des participants de ce rassemblement.

**4.4 Tables de marque - Gestion des rencontres et arbitrage**

Le CTSN est chargé d'effectuer la demande de six arbitres officiels auprès des organismes déconcentrés de la Fédération Française de Volley-ball.

Les tables de marque sont assurées par des personnes de la ligue organisatrice qui doivent maîtriser le fonctionnement de la console de commande.

Le CTSN centralise les résultats et il désigne un arbitre référent qui est en charge de répartir l'effectif du corps arbitral sur les rencontres.

Si défaillance en nombre d'arbitres pour la durée des compétitions, les équipes qui ne jouent pas assurent l'arbitrage après désignation du CTSN.

**5. RÉSULTATS et RÉCOMPENSES**

Les récompenses suivantes sont attribuées pour la catégorie Femme et pour la catégorie Homme :

✓ **Équipe vainqueur :**

- 1 médailles "Or" par compétiteur
- 1 trophée collectif

✓ **Équipe finaliste :**

- 1 médailles "Argent" par compétiteur
- 1 trophée collectif

✓ **Équipe 3<sup>ème</sup> :**

- 1 médailles "Bronze" par compétiteur
- 1 trophée collectif

✓ **Meilleur(e) joueur (-euse) Femme et Homme (Most Valuable Player - MVP) :**

- 1 trophée et un bouquet pour MVP Femme
- 1 trophée et un bouquet pour MVP Homme

✓ **Équipe Fair-Play :**

- 1 trophée collectif

## 6. CLUBS QUALIFIÉS

Les 12 équipes qualifiées sont les suivantes :

⇒ **Équipes masculines (8) :**

- Ligue IDF
  - CSA de la Base aérienne 107 de Villacoublay 297-01-A
- Ligue Nord-Est
  - CSA de l'École de gendarmerie de Chaumont 052-03-G
  - Club sportif rémois gendarmerie de Reims 820-03-G
- Ligue Nouvelle Aquitaine
  - CSL Chimère 1<sup>er</sup> RPIMa de Bayonne Équipe 1 416-07-T
  - CSL Chimère 1<sup>er</sup> RPIMa de Bayonne Équipe 2 416-07-T
- Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
  - CSA de la Base aérienne 126 de Ghisonaccia/Solenzara 176-08-A
  - CSL du 54<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie de Toulon 350-08-T
- Ligue Auvergne-Rhône-Alpes
  - ASC AIA de Clermont-Ferrand 054-09-DGA

⇒ **Équipes féminines (4) :**

- Ligue IDF
  - ASA des Sapeurs-Pompiers de Paris 263-01-T
- Ligue Nord-Est
  - CSA de la garnison (3<sup>ème</sup> RHC) d'Étain 252-03-T
  - Club sportif rémois gendarmerie de Reims 820-03-G
- Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
  - CSA de la Base aérienne 126 de Ghisonaccia/Solenzara 176-08-A

**ANNEXE 3**  
**DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES et FINANCIÈRES**  
 sous la responsabilité des services de la FCD

**PHASES FINALES CHAMPIONNATS NATIONAUX FCD**  
**de VOLLEY-BALL 4 x 4 FEMMES et 4 x 4 HOMMES**  
 du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

**7. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES**

**7.1. Engagement et droits de participation**

Le nombre de participants est limité à 96 compétiteurs (12 équipes de 6 joueurs (-euses) + 1 coach et un conducteur), soit 8 personnes maximum par équipe + 5 organisateurs.

PARTICIPATION FINANCIÈRE COMPÉTITEURS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 15 € par compétiteur Adulte (+ 18 ans)</li> <li>✓ 15 € par entraîneur ("Coach")</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les engagements se font exclusivement via votre espace SYGEMA <b><u>avant le 03 mai 2026 minuit, terme de rigueur.</u></b> Aucune inscription au-delà de cette date n'est possible.</li> <li>• Un acte d'engagement, indiquant les participants et le montant de la participation financière, est émis à la date de clôture des inscriptions. Le montant de la participation financière est prélevé, par la FCD, un mois après la clôture de la manifestation.</li> </ul>
FORFAIT ACCOMPAGNATEURS OFFICIELS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Gratuité</b> pour :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>• le chauffeur de transport en commun (car ou minibus, militaire ou civil)</li> <li>• le CTSN ou son représentant</li> <li>• les organisateurs (<u>limité à 5</u>)</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les accompagnateurs officiels doivent être titulaires de la licence FCD 2025/2026 pour des questions de couverture assurance.</p> <p>Il en est de même pour le chauffeur de car militaire sauf s'il est couvert par un ordre de mission.</p> <p>Ils doivent <u>impérativement</u> être inscrits sur SYGEMA. Ils ne s'acquittent pas des droits d'engagement.</p>
FORFAIT ACCOMPAGNATEURS NON OFFICIELS	
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ 160 € par accompagnateur non officiel</li> <li>✓ 160 € par chauffeur <u>autre que celui cité supra</u></li> </ul>	<p>Les accompagnateurs non officiels doivent, a minima, être titulaires d'un titre temporaire FCD 2025/2026 pour des questions de couverture assurance.</p> <p>Ils doivent <u>impérativement</u> être inscrits sur SYGEMA.</p>

INSCRIPTIONS DANS SYGEMA	
Origine des compétiteurs	Type de participants dans SYGEMA
✓ Compétiteur Adulte (+ 18 ans)	⇒ ✓ Compétiteur Adulte
✓ Entraîneur (Coach)	⇒ ✓ Entraîneur
✓ Chauffeur de transport en commun (car ou minibus, militaire ou civil)	⇒ ✓ Chauffeur car milit. ou civ.
✓ Chauffeur <u>autre que celui cité supra</u>	⇒ ✓ Chauffeur hébergé
✓ Conseiller technique sportif national Volley-Ball (CTSN)	⇒ ✓ Organisateur
✓ Organisateur ( <u>limité à 5</u> )	⇒ ✓ Organisateur
✓ Accompagnateur non officiel	⇒ ✓ Accompagnateur non officiel hébergé

**NOTA :** Toute annulation de participation non justifiée n'est pas remboursée. Une pénalité de 50 € est en outre prélevée par la FCD, un mois après la clôture de la manifestation (couverture partielle de la quote-part payée par la FCD au prestataire).

## 7.2. Conditions particulières du remboursement des frais de déplacement VIA SYGEMA

Le comité directeur fédéral a décidé, lors de sa réunion du 28 juin 2024, de ne plus procéder au remboursement direct des frais de transport à compter de la saison 2024/2025 et d'allouer, en compensation, une réduction forfaitaire individuelle sur l'ensemble des droits de participation.

### Cas particuliers :

a) Pour toute utilisation de transport collectif (autocar/minibus), la Fédération prend à sa charge 50 % du coût global sur présentation des pièces justificatives et si une demande d'autorisation préalable a été adressée aux services fédéraux :

- au directeur général : [p.raveau@lafederationdefense.fr](mailto:p.raveau@lafederationdefense.fr)
  - au président de la commission sportive : [g.demouliez@lafederationdefense.fr](mailto:g.demouliez@lafederationdefense.fr)
  - au bureau Sport/Formation : [e.boulesteix@lafederationdefense.fr](mailto:e.boulesteix@lafederationdefense.fr)
- et
- [c.macquet@lafederationdefense.fr](mailto:c.macquet@lafederationdefense.fr)

Le devis de la société de location est indispensable. Il ne sera procédé à aucun autre remboursement de frais de déplacement (péages et/ou carburant).

b) En cas de déplacement supérieur à 1.000 km aller/retour (déduction faite des 100 premiers km), prise en charge par la FCD - sur présentation des justificatifs - d'une nuitée avec petit-déjeuner à hauteur de 110 €/pers. et d'un dîner à hauteur de 36 €/pers. (cf. notes n° 0432/FCD du 1<sup>er</sup> juillet 2024 et n° 0190/FCD/présidente du 26 mars 2025). Une seule prise en charge, soit à l'aller, soit au retour.

## ANNEXE 4 DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION ET DU SÉJOUR

### PHASES FINALES CHAMPIONNATS NATIONAUX FCD de VOLLEY-BALL 4 x 4 FEMMES et 4 x 4 HOMMES du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

#### ➤ Vendredi 29 mai 2026

- de 13h00 à 14h00 :
  - Accueil des participants au **Complexe sportif intercommunal « Les Merises »** - Rue Marcel Donjon - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.82588, 6.37464).
  - Tirage au sort des poules
- 15h00 : Début des rencontres
- 19h00 : Fin de la première journée
- 20h00 : Dîner sur place au **Complexe sportif intercommunal « Les Merises »** sous forme de buffet
- 21h00 : Soirée libre

#### ➤ Samedi 30 mai 2026

- de 06h30 à 08h00 : Le petit-déjeuner est pris au **Complexe sportif intercommunal « Les Merises »**
- de 08h30 à 12h00 : Matchs de poule
- de 12h00 à 13h00 : Déjeuner sur place au **Complexe sportif intercommunal « Les Merises »** sous forme de buffet
- de 13h30 à 19h00 :
  - Matchs de poule
  - Demi-finales et places 5/6 et 3/4 Femmes et Hommes
- de 19h30 à 22h00 : Dîner de gala en commun avec les équipes du championnat national FCD Basketball à l'**Espace Labiénus** - 23, avenue Labienus - 70300 Luxeuil-les-Bains

#### ➤ Dimanche 31 mai 2026

- de 06h30 à 08h00 : Le petit-déjeuner est pris au **Complexe sportif intercommunal « Les Merises »**
- de 08h30 à 12h00 : Finales Femmes et Hommes en décalé
- 12h30 : Cérémonie de remise des récompenses
- 13h00 : Déjeuner de clôture
- 14h30 : Départ des participants

**NOTA :** Les horaires mentionnés sont susceptibles d'évoluer en fonction des impératifs de dernière minute.

## ANNEXE 5 PLANS DE SITUATION

### PHASES FINALES CHAMPIONNATS NATIONAUX FCD de VOLLEY-BALL 4 x 4 FEMMES et 4 x 4 HOMMES du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)



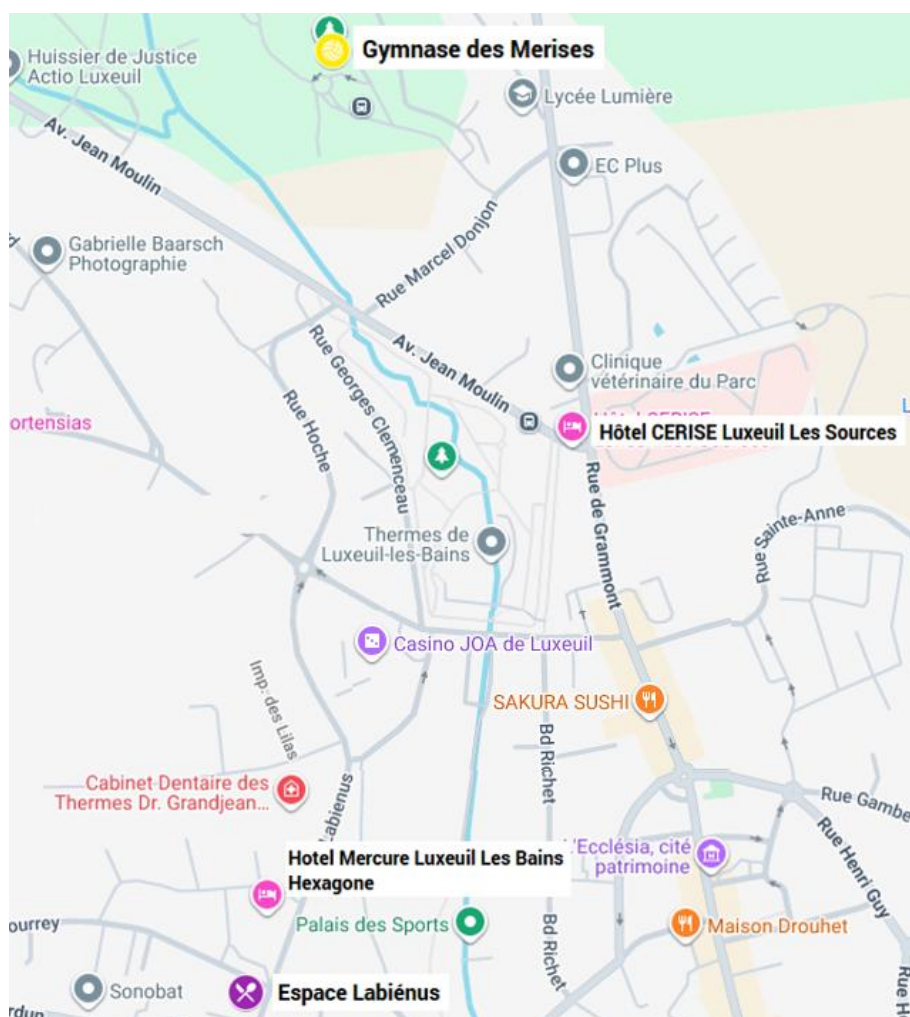
Lieu de compétition et de restauration :  
Complexe sportif intercommunal « Les Merises »  
Rue Marcel Donjon - 70300 Luxeuil-les-Bains  
(GPS : 47.82588, 6.37464)

#### Lieux d'hébergement et de restauration :

Hôtel CERISE Luxeuil Les Sources - 2, avenue Jean Moulin - 70300 Luxeuil-les-Bains  
(GPS : 47.82196205388193, 6.378349393370749)

Hôtel Mercure Hexagone - 19, avenue Labiénus - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.817400, 6.373671)

Espace Labiénus - 23, avenue Labienus - 70300 Luxeuil-les-Bains (GPS : 47.81629, 6.37333)



## ANNEXE 6 COMMUNICATION et PARTENARIAT

### PHASES FINALES CHAMPIONNATS NATIONAUX FCD de VOLLEY-BALL 4 x 4 FEMMES et 4 x 4 HOMMES du 29 au 31 mai 2026 à Luxeuil-les-Bains (70)

Dans le cadre de l'organisation des championnats nationaux placés sous l'égide de la FCD, il est rappelé aux ligues organisatrices un certain nombre d'obligations en matière de communication et de respect des engagements partenariaux.

La présente annexe a pour objet de préciser ces dispositions.

#### 1. VISIBILITÉ DES PARTENAIRES

Les ligues organisatrices sont tenues de mettre en place, sur les sites des compétitions, les supports de communication transmis par les partenaires de la Fédération.

Ces supports (banderoles, oriflammes ou affiches) sont :

- soit déjà en possession des ligues,
- soit transmis en début d'année par le bureau communication de la FCD.

À cet effet, le bureau communication de la FCD sollicite chaque année l'ensemble des partenaires afin de recenser les éventuels nouveaux supports de communication à diffuser.

En cas de disponibilité de nouveaux éléments, le bureau communication prend directement contact avec les ligues afin d'organiser leur mise à disposition et leur acheminement.

Compte tenu de la taille parfois importante des sites de compétition, il est également demandé aux partenaires, dans la mesure du possible, de fournir plusieurs exemplaires (deux à trois) d'un même support, notamment les banderoles afin de permettre un habillage visuel cohérent et visible de l'ensemble de l'espace dédié.

Cette obligation découle directement des clauses contractuelles figurant dans les conventions de partenariat.

À ce titre, tout manquement à la mise en place de ces supports est susceptible de compromettre le bon déroulement des partenariats en cours.

Par ailleurs, certaines actions (distribution de flyers, jeux-concours) peuvent être demandées en cours de saison par les partenaires. Les ligues s'engagent alors à assurer la diffusion de ces supports auprès des participants.

#### 2. COMMUNICATION EN AMONT DE LA MANIFESTATION

Il est recommandé aux ligues de transmettre au bureau communication, au moins quatre semaines avant la fin des inscriptions aux championnats :

- un flyer de l'événement,
- accompagné d'un texte d'introduction (programme, informations pratiques, etc.).

Ces éléments permettent d'annoncer les championnats sur les canaux de communication de la FCD (réseaux sociaux, site Internet, newsletter, etc.), afin de les mettre en valeur et d'encourager la participation.

### 3. COMMUNICATION À L'ISSUE DE LA MANIFESTATION

À l'issue de chaque manifestation nationale, un retour écrit est requis à des fins de communication et de mémoire.

Les ligues, en lien avec les CTSN concernés, doivent transmettre au bureau communication dans un délai de 7 jours ouvrés après l'évènement :

- un article récapitulatif de 10 à 15 lignes, rédigé soit par la ligue, soit par le CTSN/CTSR (à convenir ensemble),
- un résumé de la compétition, intégrant les résultats principaux et les faits marquants,
- des photographies de bonne qualité, libres de droits, illustrant l'évènement.

Ces éléments sont intégrés à la rétrospective sportive de la FCD, outil de mémoire fédérale et de valorisation.

**À noter :** Les articles reçus feront l'objet d'un travail éditorial par l'équipe communication (reformulation, relecture, harmonisation), puis seront systématiquement renvoyés à leurs auteurs pour validation avant publication.

Afin de préserver l'exclusivité de la rétrospective sportive, l'article initial peut être raccourci ou adapté pour une diffusion sur le site Internet et les réseaux sociaux de la FCD. La version complète reste intégralement conservée dans la rétrospective.

### 4. REPORTAGES VIDÉO ET COUVERTURE MÉDIATIQUE

Dans une démarche de valorisation des championnats nationaux et de constitution d'une mémoire audiovisuelle des événements organisés sous l'égide de la FCD, le bureau communication est susceptible de se déplacer sur certains championnats au cours de la saison.

Ces déplacements ont pour objectifs :

- la réalisation de reportages vidéo (interviews, captation de temps forts, images d'ambiance),
- la rédaction d'articles à destination des supports fédéraux (site internet, réseaux sociaux, publications internes),
- la prise de photographies.

Il convient de noter que, compte tenu du nombre important de manifestations organisées chaque saison ainsi que du nombre restreint de personnels au sein du bureau communication, il n'est pas possible de couvrir l'ensemble des événements durant la saison.

Les choix de déplacement s'effectuent en fonction :

- du calendrier global de la FCD (événements institutionnels et sportifs),
- de l'équilibre souhaité entre visite de l'ensemble des ligues et diversité des disciplines.

Lorsque la présence du bureau communication est prévue sur un championnat, la ligue organisatrice en est informée au minimum six semaines avant la date de l'évènement, afin de faciliter l'organisation de sa venue et de permettre une coordination optimale en amont.

### 5. PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION TÉGO

La Fédération a renouvelé en 2025 son partenariat avec l'association Tého avec un axe d'intervention prioritaire sur le soutien des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, l'association Tého prend en charge les frais de participation aux championnats nationaux FCD à partir de la saison 2025/2026 pour les adhérents FCD en situation de handicap.

Les ligues en lien avec les CTSN sont invitées à :

- identifier les participants éligibles,
- encourager les clubs à se rapprocher de l'association Tého afin d'obtenir les modalités précises de prise en charge.

À la demande de l'association Tégo, et conformément aux engagements prévus dans le cadre du partenariat, un retour écrit accompagné de photos des participants en situation de handicap est obligatoire après chaque compétition.

Cette obligation vise à valoriser l'action de l'association Tégo et à permettre une diffusion sur les supports de communication de la FCD (site Internet, réseaux sociaux, newsletter, etc.) en cohérence avec les termes du contrat.

Par ailleurs, l'association Tégo pourrait, de temps à autre et en concertation avec la FCD, être présente sur certaines manifestations sportives afin de réaliser un reportage écrit ou vidéo mettant en lumière la participation des personnes en situation de handicap. Ces actions s'inscrivent dans une logique de reconnaissance et de sensibilisation autour de l'inclusion par le sport.